

Le Clos d'Arsène Les Gets

CHARTRE DE QUALITÉ

Taille humaine

- Petite copropriété à caractère familial.

Contrôle qualité

- Professionnels de la construction, nous suivons personnellement et quotidiennement le chantier.

Flexibilité

- Suivant vos attentes, nous modifions gratuitement les plans.
- Toutes les modifications attendues sont chiffrées en détail.
- Nous déterminons ensemble, sur chantier, avant la réalisation :
 - o Les emplacements des cloisons.
 - o Le sens d'ouverture des portes intérieures et des menuiseries extérieures.
 - o Les emplacements des différents points électriques.
 - o La disposition des éléments de cuisine.

Label énergétique / consommation réduite

- Étiquette "A" consommation énergétique de la RT 2012.
- L'ensemble du bâtiment est isolé à l'aide de produits performants.
- Une étanchéité à l'air soignée.
- Dispositif de pompe à chaleur (PAC) :
→ La consommation moyenne d'électricité pour un logement de 80 m² est de +/- 1.000 €/an pour une occupation permanente (consommation avérée dans les réalisations précédentes).

Qualité de construction

- Une attention particulière est portée à la sélection de matériaux de qualité.
- Menuiseries extérieures :
 - o Elles sont en triple frappe étanche à l'air.
 - o Elles sont toutes en oscillo-battant (sauf les coulissants et les portes d'entrée).
 - o Les éléments sensibles à la détérioration sont recouverts de capots en aluminium.
 - o Les grilles de ventilation d'amenée d'air frais sont hydro-réglables.
- Le plancher des balcons a un profil métallique intégré entre chaque lame de bois afin de permettre une discrétion entre étages.

Acoustique

- Tous les murs et plafonds du logement sont doublés pour une acoustique optimale.

Indépendance du logement

- L'entrée dans chaque logement se fait par l'extérieur (pas de hall commun chauffé).
- Production d'eau chaude sanitaire et chauffage de sol par pompe à chaleur (PAC) individuelle.
- Ventilation individuelle simple flux hydro-réglable avec récupération de la chaleur.

Syndicat de copropriété

- Syndicat de copropriété assuré par nos soins.
- Un logement de la résidence est dédié de façon permanente à la conciergerie.
- Frais de copropriété réduits, estimés à 21,50 €/m²/an TTC.

07.12.2021

Claire Berranger

Joël Lefevre

Antoine Charles